



COMMUNE D'AMBLENY



COMPTE RENDU / PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 AVRIL 2021

Date de la convocation : 08 avril 2021

Date d'affichage : 22 avril 2021

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente, Vigne Catherine, en séance publique, sous la présidence du maire, Jean-Marie BOUVIER

Présents : Jean-Marc BIONNE, premier adjoint, Caroline AURIBAUT, deuxième adjointe, Alain BIGEY, troisième adjoint, Lisiane DESCAMPS, Philippe LEFEVRE, Didier LEFEVRE, Anita LEQUEUX, Florent GAGNARD, Adeline VOIRET, Sylvie PUZYCKI et Serge TESTART.

Absents excusés : Sophie LAMARRE

Aurélien TOUZET, quatrième adjoint arrivée à 19h14 avant le premier point de l'ordre du jour

Conseillers en exercice	14
Conseillers présents	13
Votants	13

Ordre du jour

- Taxes d'imposition 2021 ;
- USEDA rénovation d'un candélabre ;
- Modification du règlement intérieur ;
- Budget primitif 2021 ;
- Remplacement d'un élu décédé aux commissions suivantes : SIVOM, travaux voirie, vie associative et biens communaux ;
- Questions diverses.

19 h, Monsieur le Maire, Jean-Marie BOUVIER ouvre la séance.

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

Monsieur le Maire propose de nommer **Madame Caroline AURIBAUT** secrétaire de séance (article L.2121-15 du CGCT).

* Le conseil municipal accepte sa nomination, à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le compte rendu de la réunion précédente
Pas d'observation

Compte rendu dernier conseil adopté à l'unanimité

Lecture de l'ordre du jour par Monsieur le Maire qui déclare que pour les questions diverses deux questions par conseiller municipal.

Taxes d'imposition 2021

Monsieur le Maire énumère les taux de la taxe foncière bâti 42,27 % et de la taxe foncière non bâti 22,46% représentant un produit attendu de 400 524 € avec un coefficient correcteur pour la commune surcompensée de - 94 551 €.

Monsieur le Maire propose de reconduire les taux conformément à l'avis de la commission des finances.

* le conseil municipal approuve à l'unanimité 13 voix pour

USEDA rénovation d'un candélabre

Monsieur le Maire expose le projet de remplacement d'une lanterne hors service par l'USEDA dans la rue du 21^{ème} BIR et rue du Moulin pour un montant de 978,32 €HT.

Serge TESTART rappelle l'enfouissement dans cette rue pour cette année.

Monsieur le Maire et Jean-Marc BIONNE soulignent que les travaux sont dans la rue de la Plaine

Didier et Philippe LEFEVRE énumèrent les candélabres qui ne fonctionnent toujours pas dans la rue d'Hygnières surtout au niveau de la ferme/rue de la Sablière.

Lisiane DESCAMPS demande la cause du dysfonctionnement et s'il est possible de faire un point sur l'ensemble des candélabres éteints pour bénéficier d'un prix.

Monsieur le Maire précise que celui rue du 21^{ème} BIR a été endommagé suite aux intempéries.

Monsieur le Maire et Jean-Marc BIONNE rappellent qu'il faut relever le numéro sur les poteaux et les transmettre au secrétariat et ils feront le tour du village.

* le conseil municipal approuve à l'unanimité 13 voix pour

Budget primitif 2021

Chaque conseiller dispose d'un tableau du budget primitif par article en section de fonctionnement et par article et opération en section d'investissement reçu avec la convocation.

Monsieur le Maire énumère les sommes par chapitre en section de fonctionnement et en détail pour la section d'investissement.

Didier LEFEVRE rappelle que la commission des finances a émis un avis favorable à ce budget 2021 en retirant le tracteur et la motobineuse.

Lisiane DESCAMPS souligne les montants des dépenses imprévues et des indemnités.

Monsieur le Maire répond que les montants sont ajustés en fonction du compte administratif.

Monsieur le Maire informe que la réparation du toit de l'église a été terminée cette semaine.

Serge TESTART précise qu'il faudra nettoyer tous les deux ans.

Monsieur le Maire annonce que les châteaux de l'église sont engorgés, un devis sera demandé rapidement.

Adeline VOIRET rappelle à Monsieur le Maire que l'opération horloge de l'église n'avait pas été acceptée par tous les membres à la commission des finances et elle figure toujours.

Monsieur le maire répond qu'il n'a pas encore l'accord des bâtiments de France.

Monsieur le Maire donne la parole à Aurélie TOUZET pour les travaux au logement 11 rue de la Tour Apt 1.

Aurélie TOUZET rappelle que côté restauration scolaire les menuiseries ont été remplacées par l'ancien maire et que suite à la remise en location la commission logement, lors de la visite, a constaté la vétusté de ceux côté rue et APC, un devis a été retenu.

Monsieur le Maire annonce que le Christ et la croix seront installés avec l'aide de Monsieur GANDON et bénis lors d'une messe à Ambleny.

Lisiane DESCAMPS demande qui a réparé le Christ et la croix et demande à voir les devis car il y aura peut-être d'autres travaux avec le chantier d'insertion de la CCRV, mais il faut en faire la demande.

Monsieur le Maire répond que les devis sont au secrétariat et qu'il en fera la demande auprès de la CCRV.

Monsieur le Maire déclare que le col de cygne à l'écurie du Pas St Martin couvre un rayon de 400 mètres.

Monsieur le Maire indique que le problème de défense incendie se situe dans la rue Dantale – canalisation d'eau trop petite.

Adeline VOIRET s'étonne que le rayon de 400 mètres rue des Fosses ne couvre pas une partie de la rue Dantale.

Jean-Marc BIONNE répond que le dossier défense incendie est en cours d'étude.

Didier LEFEVRE réitère sa demande d'un miroir pour l'intersection rues d'Hygnières et de la Sablière.

Jean Marc BIONNE répond qu'il faut l'accord du propriétaire.

Concernant les travaux d'accessibilité, Jean Marc BIONNE précise que le dossier est conséquent et qu'il va l'étudier avec Aurélie TOUZET, en espérant pouvoir faire les travaux avant novembre 2021.

Monsieur le Maire indique qu'il va se renseigner sur les travaux déjà effectués au niveau de la toiture de la salle polyvalente.

Monsieur le Maire donne la parole à Jean-Marc BIONNE pour le détail des subventions allouées aux associations.

Jean-Marc BIONNE distribue le tableau à chaque conseiller, souligne les modifications par rapport à celui de la commission des finances et rappelle qu'il sera ajusté en fonction des activités dans l'année.

Philippe LEFEVRE souligne qu'il n'y a pas de demande de subvention de la part de l'association des anciens combattants et propose d'aller vers eux.

Jean Marc BIONNE répond que nous pourrions éventuellement les solliciter.

Serge TESTART rappelle à Jean-Marc BIONNE sa position par rapport à ce tableau notamment pour le festival de jazz.

Jean-Marc BIONNE lui rappelle que si les associations ne peuvent rien faire à cause des conditions sanitaires, il est inutile d'alimenter les caisses de celles-ci. De plus les sommes sont prévues en « divers », une délibération suffira pour verser l'argent au moment venu.

Lisiane DESCAMPS propose d'augmenter le montant pour la coopérative scolaire, un geste symbolique pour les enfants.

Aurélie TOUZET et Caroline AURIBAUT sont unanimes pour déclarer que beaucoup de choses sont faites pour les écoles, toutes les demandes sont entendues et réalisées pour la majorité en fonction des moyens financiers et humains de la commune. De plus il n'y a pas de besoin.

Florent GAGNARD demande à Lisiane DESCAMPS d'être plus précise sur ce qu'elle entend par symbolique car il trouve sa demande particulière.

Lisiane DESCAMPS préfère fermer la parenthèse.

* le conseil municipal approuve à la majorité avec 1 abstention

Remplacement d'un élu décédé aux commissions suivantes :

SIVOM, travaux voirie, vie associative et biens communaux

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de voter à main levée et pour l'ensemble des commissions ; l'assemblée accepte à l'unanimité.

* SIVOM Basse Vallée de l'Aisne Serge TESTART

* Travaux voirie entretien aménagement fleurissement Sylvie PUZYCKI

* Vie associative et culturelle information Echo de la Tour site internet Bibliothèque tourisme Florent GAGNARD

* Biens communaux cimetière peupleraie bois Anita LEQUEUX

* le conseil municipal approuve à l'unanimité

Questions diverses

Monsieur le Maire donne les noms des membres de la commission communale des impôts directs - CCID

Lisiane DESCAMPS demande qui fait l'entretien de la poste et la désinfection de la salle lors de la réunion de la CCRV.

Monsieur le Maire répond que les agents sont mobilisés et qu'il fera la désinfection entre les réunions.

Lisiane DESCAMPS interpelle sur la dangerosité des enfants qui jouent sur la route au niveau de l'arrêt des cars au Soulier.

Monsieur le Maire, Jean-Marc BIONNE, Aurélie TOUZET et Adeline VOIRET rappellent que les enfants sont mineurs, ils sont sous la responsabilité des parents, ils pourront les rencontrer pour rappeler les conséquences d'un tel acte.

Florent GAGNARD émet l'idée de mettre un mot dans le prochain bulletin de l'Echo de la Tour.

Philippe LEFEVRE remet à Jean-Marc BIONNE des documents de la part de l'association des Chasseurs d'Ambleny pour compléter le dossier de demande de subvention.

Philippe LEFEVRE, qui connaît bien les peupleraies, annonce que la commune est propriétaire de plantations qui arrivent à maturité. Il émet l'idée de faire un appel d'offre pour l'abattage.

Jean-Marc BIONNE stipule que les comités consultatifs ne peuvent actuellement pas se réunir (Covid).

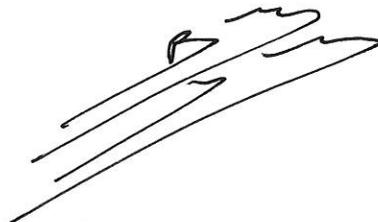
Didier LEFEVRE lui demande de faire le point sur le site d'Ambleny de ces membres.

La séance est levée à 20h15.

La secrétaire de séance
Caroline AURIBAUT



Le Président de séance
Jean-Marie BOUVIER



NB : L'intégralité des délibérations est consultable, sur place, aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

Ce compte rendu est affiché en mairie et disponible en téléchargement sur le site de la commune : ambleny.fr